

Opération de la dernière chance pour *Le Laborieux*

Hier, les élus de **La Seyne** ont décidé que l'épave du remorqueur historique des chantiers navals redeviendrait propriété de la Ville. Le préalable à une réhabilitation (enfin) en bonne voie

Des rangs clairsemés parmi les élus, un ordre du jour aussi léger que les tenues et une réunion qui n'a guère excédé l'heure et demie de courtoisie: hier, pour le dernier conseil municipal avant septembre, la grande salle de l'hôtel de Ville fleurait bon les vacances et les idées d'évasion. Quoi de mieux, du coup, qu'une délibération sur un navire avant de partir voguer vers d'autres cieux?

C'est peut-être ce que s'est dit Florence Cyrulnik, au moment de présenter une décision qui ravira les amoureux de l'histoire seynoise. Et qu'importe si le bateau en question rouille sur son ber au pied du fort Balaguier depuis plus de 25 ans.

Les élus ont en effet validé la proposition de l'adjointe au maire déléguée au patrimoine de voir l'épave du *Laborieux* rétrocédée à la municipalité. Le remorqueur historique des chantiers navals, construit en 1944, autrefois propriété des Cnim, puis de la Normed, avait été cédé par La Seyne, son avant-dernier ac-



Depuis 1988, l'épave du *Laborieux*, remorqueur de 17 m qui a assuré pendant 50 ans les déplacements dans la rade des rutilants bateaux de la Navale, agonise dans l'attente d'une réhabilitation. (Photo doc. D. Leriche)

quéreur donc, à l'association Patrimoine maritime vivant», en 2010.

Explication de Florence Cyrulnik: «C'est l'Arlésienne cette histoire. Il y a six ans, pour l'euro symbolique, on avait confié le navire à des anciens des chantiers qui entendaient le restaurer sur un mode participatif, à l'intérieur des Ateliers mécaniques. Mais les difficultés ont été trop importantes. Si on choisit de récupérer Le Laborieux aujourd'hui, c'est qu'un mécène se dit prêt à

financer une bonne partie de sa réhabilitation...»

Le monde de la finance à la rescousse

Ce généreux donateur se nomme Manfred Zass, ainsi que l'a dévoilé l'élue en séance. Vice-président de la bourse de Frankfurt de 1981 à 2006 – le troisième marché d'échanges au monde – l'homme, retraité de nationalité allemande, est résident occasionnel de Tamaris et... «passionné par l'histoire de la commune».

Nous l'avions rencontré il y a un an. Après nous avoir demandé de conserver son anonymat, il nous avait déjà confié «vouloir contribuer, même modestement, à ce que cet endroit (La Seyne, ndlr) soit le plus beau possible». Ce, à la condition tout de même «que la Ville conduise un vrai projet et mette aussi la main à la poche». Il avait ensuite conclu, un brin mystérieux, qu'il s'agissait pour lui d'une «question de transmission». À l'époque, notre interlocu-

teur regrettait enfin que la municipalité ne saisisse pas promptement sa main tendue, pour sauver un bateau aussi connu sur les bords de la rade pour avoir embarqué, dans les années 60, quelques people en concert dans le port⁽¹⁾. Avec la délibération d'hier, il semblerait que les choses évoluent. Vraiment. Et si la remise à flot du bâtiment à l'agonie n'est plus d'actualité, sa réhabilitation, elle, ne serait qu'une question de temps.

«C'est une première étape, confirme Florence Cyrulnik. Nous avons également relancé un dossier pour l'inscrire à la fondation du patrimoine maritime et fluvial. À notre demande, DCNS a en outre trouvé un chantier pour accueillir Le Laborieux et actualiser le devis de sa restauration⁽²⁾. Mais des tas d'autres questions restent en suspens.»

Quelle participation financière pour la Ville? Quel sera le futur emplacement du *Laborieux*? Supportera-t-il, sans trop de casse, d'être soulevé de son socle? «Ce qui est sûr, rappelle Florence Cyrulnik, c'est qu'il y avait le choix entre virer l'épave en morceaux ou tenter quelque chose. On préfère la deuxième solution». Pour *Le Laborieux*, l'opération sauvetage de la dernière chance est officiellement lancée.

MA. D.

mdalaine@nicematin.fr

1. Citons Henri Genès, Luis Mariano, Rika Zaraï ou Johnny Hallyday.

2. La Ville n'a pas souhaité communiquer ce montant. Il y a six ans, la somme de 182 000 euros avait été avancée.